



Réf. Farde e-Assemblées : 2397887

N° OJ : 28

Projet d'Arrêté - Conseil du 26/04/2021

Objet : Mesures Covid-19.- Règlement-taxe sur les magasins de nuit.- Exercice 2021.

Le Conseil communal,

Considérant l'adoption en sa séance du 18 novembre 2019 du règlement-taxe sur les magasins de nuit pour les exercices 2019 à 2024 inclus ;

Considérant que pour l'exercice 2021, suite à la crise Covid-19 et comme soutien aux magasins de nuit qui n'ont pu exploiter normalement leur commerce (heure de fermeture anticipée), le Collège propose d'exonérer les magasins de nuit de taxe annuelle sur les magasins de nuit pour une période de 3 mois pour l'exercice 2021.

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article unique : Autoriser l'exonération des magasins de nuit de la taxe annuelle sur les magasins de nuit pour une période de 3 mois pour l'exercice 2021.

Annexes :